

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_37
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Relation Citoyennes et Attractivités Territoriales

Service en charge : Animation sociale – Politique de la Ville

Objet : Convention de partenariat 2026 avec la fédération des Centres sociaux 42/43 dans la cadre de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,

Vu le Décret n°2016-209 du 26 février 2016 relatif à l'adaptation de la société au vieillissement,

Vu la convention de partenariat signée entre le Département de la Loire et la Fédération des Centres Sociaux Loire et Haute-Loire,

Vu la proposition d'avenant présentée en comité opérationnel du 5 février 2026,

Considérant que la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées soutient des actions destinées aux personnes âgées de 60 ans et plus vivant à leur domicile,

Considérant que les Centres Sociaux Fédérés de la Loire développent des projets et actions favorisant le « bien vieillir », le maintien du lien social et la prévention de la perte d'autonomie,

Considérant que le Centre d'Animation de Firminy-Vert a présenté le projet intitulé « **Une vie, un être, des envies** »,

Considérant que le comité de sélection réuni le 10 mars 2026 s'est prononcé favorablement à l'attribution d'une subvention de **4 000 €** pour la réalisation de ce projet,

Dans le cadre de sa politique en faveur des seniors et du vieillissement actif, le Centre d'Animation de Firminy-Vert développe des actions collectives visant à renforcer le lien social, favoriser la participation des habitants âgés à la vie locale et contribuer à la prévention de la perte d'autonomie.

Le projet « **Une vie, un être, des envies** », retenu au titre de la Commission des financeurs pour l'année 2026, s'inscrit pleinement dans cette démarche. Il permettra la mise en œuvre d'actions destinées aux personnes âgées du territoire, conformément aux objectifs définis par le programme coordonné de prévention de la Commission des financeurs.



COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_37
Référence Nomenclature n°7.5

Par convention, la Fédération des Centres Sociaux Loire et Haute-Loire, interlocuteur privilégié de la Commission des financeurs pour les centres sociaux fédérés, reverse une participation financière d'un montant de 4 000 € au Centre d'Animation de Firminy-Vert qui s'engage à fournir les éléments de bilans à la fédération des Centres sociaux Loire et Haute-Loire

Vu le projet de convention de partenariat tel qu'annexé à la présente délibération ;

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le projet de convention de partenariat entre la fédération des centres sociaux, qui représente et coordonne la commission des financeurs et la Ville de Firminy,
- Autoriser l'encaissement de la participation financière de 4000 € versé par la Fédération des Centres Sociaux Loire haute Loire à la ville de Firminy.
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat entre la fédération des centres sociaux, qui représente et coordonne la commission des financeurs et la Ville de Firminy,
- **AUTORISE** l'encaissement de la participation financière de 4000 € versé par la Fédération des Centres Sociaux Loire haute Loire à la ville de Firminy.
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 22 septembre 2026

La Secrétaire de Séance,

Evelyne BERGER

Le Maire,

Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 29. Septembre 2026...
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
JC. MONNERET

Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

Convention de partenariat 2026 avec la fédération des Centres sociaux 42/43 dans la cadre de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 Septembre 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 22 Septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine (jusqu'à 21 h 10), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan (à partir de 18 h 59), M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. BENGHALIA Adel, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie (jusqu'à 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs (à partir de 19 h 48 et jusqu'à 22 h 56), M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle à M. CHARTRON Jean-Paul, M. IBARS Robert à M. FERRIER Damien, M. MENDES José à Mme REYMOND Magali, M. VIAL Mickaël à M. MALLEY Eric, M. GUILLOT Dylan à Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 59), Mme RIOCREUX Sandrine (à partir de 21 h 10) à Mme PONCET Elizabeth, Mme Leslie DREVET à M. CHALAND Christophe (à partir de 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs à Mme DREVET Leslie (jusqu'à 19 h 48) et à M. ROBERT Loïc (à partir de 22 h 56).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BERGER Evelyne.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. MONNERET J-Christophe, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ Marie-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33